PRÉFET
DE LA LOZÈRE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Mende, le 02/03/2023

# COMMUNIQUE DE PRESSE

**RN88 – Commune de Barjac (48) Travaux de minage d'un bloc rocheux**
**Du lundi 6 mars au vendredi 7 avril 2023**

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central procède à des travaux de minage d'un bloc rocheux au niveau de la commune de Barjac sur la RN88 (PR 63+500).

Durant la période du 6 au 31 mars, des micro-coupures (dans les 2 sens de circulation) de la RN88 pourront intervenir au niveau de la zone de chantier. Elles interviendront uniquement en cas de chute de pierre durant les travaux préparatoires, afin d'éviter tout risque pour les usagers, et ne dureront que quelques minutes sauf évènement imprévu. Des filets de protection seront installés pour protéger la route.

**Du lundi 3 avril à 8h00 au vendredi 7 avril 2023 à 18h00, la RN 88 sera fermée à la circulation pour tous les véhicules entre le carrefour de Bramonas (PR 62+000) et le carrefour RD 142 Barjac (PR 64+700).**

4 déviations seront mises en place durant cette période, dont 3 déviations accessibles à tous les véhicules :

1) pour les usagers en transit sur la RN 88, dans les 2 sens de circulation, par l'itinéraire A75 et RN 102 entre la sortie 39.1 sur l'A75 et la RN 88 au Puy-en-Velay ;

2) pour tous les usagers dans les 2 sens de circulation, par l'itinéraire A 75, RD 806 et RD 42 entre la sortie 39.1 sur l'A75 et le giratoire des casernes sur la RN 88 à Mende ;

3) pour le trafic local, dans les 2 sens de circulation, par l'itinéraire RD 31, RD 986 et RN 106 entre le carrefour de Chanac sur la RN 88 et le carrefour de Balsièges sur la RN 88 ;

4) la 4e déviation, accessible seulement aux véhicules dont le poids est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, dans les 2 sens de circulation, par l'itinéraire RD 142 et RD 42 entre le carrefour de Barjac sur la RN 88 et le giratoire des casernes sur la RN 88 à Mende.

**La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.**

**Renseignements sur les sites internet :**
**- www.dir-mc.fr**
**- www.bison-fute.gouv.fr**
**- Communiqué de presse et cartes des itinéraires de déviations**

**Direction interdépartementale**
**des Routes Massif Central**
Contact presse
Bureau de la communication
Tél : 04.73.29.79.60
Mél : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1